

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES : 30.09.2024
INSCRIPTIONS UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Dossier à compléter en lettres majuscules et à déposer à l'adresse électronique qui vous aura été transmise par votre conseiller ou conseillère du service de la formation professionnelle continue

DOSSIER D'INSCRIPTION ET DE RÉINSCRIPTION
À LA FACULTÉ DES LETTRES DE SORBONNE UNIVERSITÉ

- DU de
- Licence de
- Master de
- Doctorat de
- Module de préparation au concours de :
- Si vous avez déjà été inscrit·e à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université :

Numéro Étudiant Sorbonne Université :

N° Identifiant National Étudiant (INE ou BEA) :

À indiquer obligatoirement. Ce numéro est unique et permet le suivi administratif de vos études. Il est précisé sur votre relevé de notes du baccalauréat (n° BEA ou INE) ou sur votre certificat de scolarité précédent (n° INE), sinon veuillez demander à votre université de première inscription de vous le communiquer. Si vous êtes bachelier·ère antérieur à l'année universitaire 1994 -1995 et/ou si vous n'avez jamais été inscrit·e dans une université française, vous ne possédez ni INE, ni BEA. Sorbonne Université vous en attribuera un.

1 – ÉTAT CIVIL

- Madame NOM : PRÉNOM 1 :
- Monsieur NOM D'USAGE : PRÉNOM 2 :
- NATIONALITÉ : DATE DE NAISSANCE :
- VILLE DE NAISSANCE : ARRONDISSEMENT DE NAISSANCE (Paris, Lyon, Marseille) :
- PAYS : DÉPARTEMENT :
- SITUATION FAMILIALE : 1 – Seul·e sans enfant 2 – Couple sans enfant
- 3 – Seul·e avec enfant·s 4 – Couple avec enfant·s Nombre d'enfants :

2 – SITUATION DE HANDICAP

Etes-vous en situation de handicap : OUI NON

Vous pouvez être accompagné·e dans vos démarches administratives et pédagogiques tout au long de votre formation. Adressez-vous au Bureau Accueil-handicap et du Tutorat le plus tôt possible :

Accessible par Îlot Champollion
18 rue de la Sorbonne, 75005 Paris
lettres-accueilhandicap@sorbonne-universite.fr
01 40 46 47 92 – 01 40 46 31 97 – 01 40 46 30 67

3 – PREMIÈRE INSCRIPTION EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

ANNÉE DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION EN UNIVERSITÉ FRANÇAISE :

ÉTABLISSEMENT UNIVERSITAIRE : DÉPARTEMENT :

Si votre premier établissement d'inscription dans l'enseignement supérieur était une université, inscrivez le nom de cette université et non la dénomination (ex : Strasbourg III et non pas « Robert Schuman »).

ANNÉE DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS :

Doit être renseignée si elle est différente de l'année d'entrée en université française, (ex : BTS, Ecole de Commerce, Ecole d'ingénieur, ...)

ANNÉE D'ENTRÉE À LA FACULTÉ DES LETTRES DE SORBONNE UNIVERSITÉ :

4 – BACCALAURÉAT FRANÇAIS OU TITRE D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ANNÉE D'OBTENTION : SÉRIE : MENTION :

TYPE DE L'ÉTABLISSEMENT DE PRÉPARATION : LY – LYCÉE 00 – UNIVERSITÉ 15 – AUTRE DÉPARTEMENT :

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT DE PRÉPARATION :

DÉPARTEMENT : PAYS :

Si vous avez une équivalence, veuillez préciser s'il s'agit d'un titre émis en équivalence, d'un titre français admis en dispense, d'une validation d'études supérieures (VES), d'expérience professionnelle (VAE) ou d'acquis professionnels et personnels (VAPP), d'un DAEU ou ESEU. Dans tous les cas, fournir les justificatifs.

5 – ADRESSES

Vous êtes dans l'obligation de **renseigner au moins une adresse en France.**

ADRESSE FIXE (pour toute correspondance à long terme)

N°, RUE, BATIMENT :

CODE POSTAL : COMMUNE : PAYS :

TÉLÉPHONE FIXE : TÉLÉPHONE PORTABLE :

ADRESSE MAIL :@.....

TYPE D'HÉBERGEMENT PENDANT L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- 1 – Résidence universitaire 4 – Domicile parental ou familial 7 – Autre
 2 – Foyer agréé 5 – Logement personnel (hors chambre étudiante)
 3 – Logement CROUS (hors résidence universitaire) 6 – Chambre étudiante

ADRESSE POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE EN COURS (si différente de l'adresse fixe)

N°, RUE, BATIMENT :

CODE POSTAL : COMMUNE : PAYS :

TÉLÉPHONE FIXE :

Chaque fois que vous changerez d'adresse, veuillez à le signaler sans délai au service formation professionnelle continue par courriel à lettres-ftlv-fpc@sorbonne-universite.fr ainsi qu'à votre UFR.

Après votre inscription, une adresse électronique vous sera attribuée.

Vous devrez l'activer en vous connectant sur le site de la Faculté des Lettres lettres.sorbonne-universite.fr afin d'y recevoir les informations de l'université et vous connecter à l'Espace Numérique de Travail (ENT).

6 – RÉGIME D'INSCRIPTION ET STATUT

- RÉGIME D'INSCRIPTION : Formation Continue (5) Contrat de professionnalisation (6)
- SITUATION ACTUELLE : Demandeur(se) d'emploi Salarié(e) inscrit(e) à titre individuel
- Salarié(e) en congé formation Salarié(e) en alternance
- Salarié(e) en plan de formation Autre

STATUT

1 - Stagiaire de la formation professionnelle continue :

Relèvent de la formation professionnelle continue :

- les salariés, les professions libérales, fonctionnaires, intérimaires, auto-entrepreneurs, etc...
- les salariés bénéficiant du plan de formation d'une entreprise, du compte personnel de formation (CPF), du CPF de transition, du contrat de sécurisation professionnelle (CSP dans le cadre d'un licenciement)
- les salariés en contrat de professionnalisation (ou période de professionnalisation)
- les fonctionnaires (ou contractuels) bénéficiant d'un congé de formation professionnelle
- les demandeurs d'emploi dans le cadre du dispositif « Projet personnalisé d'Accès à l'emploi » (PPAE)

L'inscription administrative en formation professionnelle continue donne lieu à des frais de formation particuliers (votés en Conseil d'Administration) et confère le statut de « Stagiaire de la formation professionnelle continue ». Ce statut permet :

- de bénéficier d'un accueil et d'un suivi personnalisé tout au long de votre formation
- d'être dispensé des diplômes prérequis par la validation d'acquis professionnels et personnels (VAPP)
- d'échelonner votre cursus selon vos objectifs et vos contraintes
- de participer à des ateliers spécifiques d'accompagnement sur les thèmes suivants : comment valoriser et réinvestir sa formation, la gestion de la confiance en soi, la prise de parole en public, les réseaux sociaux au service du projet professionnel, etc...
- de bénéficier d'un tarif préférentiel sur tous les stages proposés par le service formation professionnelle continue et l'Université d'été

7 – SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE AU COURS DE L'ANNÉE 2024-2025

(1/2)

Exercez-vous une activité professionnelle entre le 01/09/2024 et le 31/08/2025 ? Oui Non Code :

Précisez la nature de cet emploi :

| | |
|--|---|
| 10 – Agriculteur exploitant | 65 – Ouvrier qualifié manutention magasin |
| 11 – Agriculteur sur petite exploitation | 56 – Personnel des services directs aux particuliers |
| 12 – Agriculteur sur moyenne exploitation | 82 – Personne sans activité professionnelle |
| 13 – Agriculteur sur grande exploitation | 53 – Policier et militaire |
| 21 – Artisan | 34 – Professeur, Profession scientifique |
| 37 – Cadre administratif et Commercial d'entreprise | 35 – Profession de l'information, des arts et des spectacles |
| 33 – Cadre de la Fonction Publique | 45 – Profession intermédiaire administrative de la Fonction Publique |
| 64 – Chauffeur | 46 – Profession intermédiaire administrative et commerciale des entreprises |
| 23 – Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus | 46 – Profession intermédiaire administrative et commerciale des entreprises |
| 81 – Chômeur ou n'ayant jamais travaillé | 31 – Profession libérale |
| 44 – Clergé, Religieux | 71 – Retraité Agriculteur exploitant |
| 22 – Commerçant et Assimilé | 72 – Retraité Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise |
| 48 – Contremaître, Agent de maîtrise | 74 – Retraité Cadre |
| 54 – Employé administratif d'entreprise | 77 – Retraité employé |
| 52 – Employé civil et Agent de service de la Fonction Publique | 76 – Retraité employé et ouvrier |
| 55 – Employé de commerce | 78 – Retraité ouvrier |
| 38 – Ingénieur et Cadre technique d'entreprise | 75 – Retraité profession intermédiaire |
| 42 – Instituteur et Assimilé | 84 – Elève / Etudiant |
| 69 – Ouvrier agricole | 85 – Sans profession – 60 ans (hors retraité) |
| 68 – Ouvrier non qualifié artisanat | 86 – Sans profession + 60 ans (hors retraité) |
| 67 – Ouvrier non qualifié industrie | 47 – Technicien |
| 63 – Ouvrier qualifié de type artisanat | 99 – Non renseigné (inconnu ou sans objet) |
| 61 – Ouvrier qualifié | 00 – Refus de répondre |
| 62 – Ouvrier qualifié de type industrie | |

7 – SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE AU COURS DE L'ANNÉE 2024-2025

(2/2)

- TYPES DE CONTRAT OU DISPOSITIF : F - Aide éducateur G – Autre emploi jeune 90 – Service civique
 80 – Assistant éducation 00 – Sans objet
- QUOTITÉ TRAVAILLÉE : 0 – Sans objet 1 – Temps complet 4 – Temps partiel

8 – DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ (si vous étiez en CPGE, indiquer l'université de rattachement)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> LY – Lycée | <input type="checkbox"/> 13 – École d'architecture |
| <input type="checkbox"/> 00 – Université | <input type="checkbox"/> 15 – Autre école ou cursus |
| <input type="checkbox"/> 01 – BTS | <input type="checkbox"/> 16 – CNED |
| <input type="checkbox"/> 02 – CPGE | <input type="checkbox"/> 17 – Sans objet – Pas d'autre cursus |
| <input type="checkbox"/> 03 – École de commerce, gestion, comptabilité | <input type="checkbox"/> 18 – Ets de formation paramédicale ou sociale |
| <input type="checkbox"/> 04 – École d'ingénieurs | <input type="checkbox"/> 19 – Communauté d'établissements |
| <input type="checkbox"/> 05 – Ets privés d'enseignement supérieur | <input type="checkbox"/> 21 – IFSI |
| <input type="checkbox"/> 06 – Ets d'enseignement supérieur artistique ou culturel | <input type="checkbox"/> 22 – Podologue |
| <input type="checkbox"/> 07 – Ets de formation médicale | <input type="checkbox"/> 24 – Ergothérapie |
| <input type="checkbox"/> 08 – Ets préparant aux fonctions sociales | <input type="checkbox"/> 25 – Kinésithérapie |
| <input type="checkbox"/> 09 – Ets préparant aux carrières administratives / juridiques | <input type="checkbox"/> RC – Organisme de recherches |
| <input type="checkbox"/> 10 – Ets étrangers d'enseignement supérieur | <input type="checkbox"/> UT – IUT |
| <input type="checkbox"/> 11 – ENS | <input type="checkbox"/> SS – École de formation sanitaire et sociale |
| <input type="checkbox"/> 12 – EHESS | |

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

DÉPARTEMENT : ou PAYS ÉTRANGER :

DERNIÈRE ANNÉE D'INSCRIPTION : -

9 – SITUATION L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (en 2023-2024 uniquement)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> B – BTS | <input type="checkbox"/> K – Autres établissements (ENS, Instituts Catholiques, MNHM, IEP, etc) |
| <input type="checkbox"/> C – IUT | <input type="checkbox"/> M – ESPE / MEEF |
| <input type="checkbox"/> D – CPGE | <input type="checkbox"/> Q – Établissement étranger d'enseignement secondaire |
| <input type="checkbox"/> E – École et formation d'ingénieurs (universitaire ou non) | <input type="checkbox"/> R – Établissement étranger d'enseignement supérieur |
| <input type="checkbox"/> G – Enseignement supérieur par correspondance | <input type="checkbox"/> T – Non scolarisé-e l'année précédente et jamais entré-e dans l'enseignement supérieur (prise d'études différée) |
| <input type="checkbox"/> H – Université (hors IUT, ESPE, École d'ingénieur universitaire) | <input type="checkbox"/> U – Non scolarisé-e l'année précédente mais précédemment entré-e dans l'enseignement supérieur (reprise d'études) |
| <input type="checkbox"/> J – École de management, commerce et gestion | |

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

DÉPARTEMENT : ou PAYS ÉTRANGER :

10 – DERNIER DIPLÔME OBTENU

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 001 – Baccalauréat français | <input type="checkbox"/> 071 – DESS |
| <input type="checkbox"/> 002 – DAEU | <input type="checkbox"/> 072 – Master |
| <input type="checkbox"/> 003 – ESEU | <input type="checkbox"/> 073 – Diplôme d'ingénieur (universitaire ou non) |
| <input type="checkbox"/> 010 – BTS | <input type="checkbox"/> 504 – Diplôme d'établissement ÉTRANGER supérieur |
| <input type="checkbox"/> 011 – DUT | <input type="checkbox"/> 519 – Autre diplôme supérieur |
| <input type="checkbox"/> 012 – Attestation délivrée à la suite d'un cursus CPGE | <input type="checkbox"/> 900 – Aucun diplôme supérieur |
| <input type="checkbox"/> 013 – DEUG | <input type="checkbox"/> 988 – Diplôme universitaire d'entrée en 1 ^{er} cycle, DAEU, ESEU, capacité en droit |
| <input type="checkbox"/> 014 – DEUG IUP | <input type="checkbox"/> 989 – DEUG (y compris DEUG intermédiaire, DEUG IUP, DEUP) |
| <input type="checkbox"/> 016 – Attestation fin de 1 ^{er} année de médecine, pharmacie, odontologie | <input type="checkbox"/> 990 – Diplôme du secteur paramédical et social |
| <input type="checkbox"/> 017 – DEUST | <input type="checkbox"/> 991 – Autre diplôme universitaire de 1 ^{er} cycle hors DUT |
| <input type="checkbox"/> 029 – Autre diplôme du 1 ^{er} cycle (DU etc) | <input type="checkbox"/> 992 – Licence 3 et licence LMD |
| <input type="checkbox"/> 040 – Licence | <input type="checkbox"/> 993 – Maîtrise (y compris maîtrise intermédiaire) |
| <input type="checkbox"/> 041 – Licence professionnelle | <input type="checkbox"/> 994 – Autre diplôme universitaire de 2 nd cycle (hors diplôme d'ingénieur universitaire) |
| <input type="checkbox"/> 042 – Licence IUP, licence LMD parcours IUP | <input type="checkbox"/> 995 – Diplôme universitaire de 3 ^{er} cycle : DEA, DESS, Master LMD, docteur en médecine |
| <input type="checkbox"/> 050 – Maîtrise | <input type="checkbox"/> 997 – Diplôme d'établissement ÉTRANGER secondaire |
| <input type="checkbox"/> 051 – Maîtrise IUP, maîtrise LMD parcours IUP | <input type="checkbox"/> 998 – Diplôme de formation générale de santé – grade licence |
| <input type="checkbox"/> 055 – Diplôme de fin de 2 nd cycle des études médicales et pharmaceutiques | <input type="checkbox"/> 999 – Diplôme de formation approfondie de santé – grade master |
| <input type="checkbox"/> 070 – DEA | |

ANNÉE D'OBTENTION : - NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

DÉPARTEMENT : ou PAYS ÉTRANGER :

11 – INSCRIPTION DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT POUR L'ANNÉE 2024-2025 (joindre un certificat de scolarité)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 00 – Université | <input type="checkbox"/> 12 – EHESS |
| <input type="checkbox"/> 01 – BTS | <input type="checkbox"/> 13 – École d'architecture |
| <input type="checkbox"/> 02 – CPGE ou préparation intégrée | <input type="checkbox"/> 15 – Autres écoles ou cursus |
| <input type="checkbox"/> 03 – École de commerce, gestion, comptabilité (hors prépa.) | <input type="checkbox"/> 16 – CNED pour préparation concours enseignement |
| <input type="checkbox"/> 04 – École d'ingénieurs | <input type="checkbox"/> 17 – Sans objet – Pas d'autre cursus |
| <input type="checkbox"/> 05 – Ets privés d'enseignement supérieur universitaire | <input type="checkbox"/> 18 – Ets de formation paramédicale ou sociale |
| <input type="checkbox"/> 06 – Ets d'enseignement supérieur artistique ou culturel | <input type="checkbox"/> 19 – Communauté d'université et établissements |
| <input type="checkbox"/> 07 – Ets de formation médicale | <input type="checkbox"/> 21 – IFSI |
| <input type="checkbox"/> 08 – Ets préparant aux fonctions sociales | <input type="checkbox"/> 22 – Podologue |
| <input type="checkbox"/> 09 – Ets préparant aux carrières administratives / juridiques | <input type="checkbox"/> 24 – Ergothérapie |
| <input type="checkbox"/> 10 – Ets étrangers d'enseignement supérieur | <input type="checkbox"/> 25 – Kinésithérapie |
| <input type="checkbox"/> 11 – École Normale Supérieure | |

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : DÉPARTEMENT :

12 – INSCRIPTION ADMINISTRATIVE PRINCIPALE À SORBONNE UNIVERSITÉ

- DU niveau 1 2 3 4 Parcours :
- Licence 1^e 2^e 3^e année Parcours :
- Master 1^e 2^e année Mention : Spécialité :
- Module (Capes, Agrégation) Discipline :
- Doctorat : Spécialité :

Suivez-vous une formation à distance (Licence de musicologie ou BCMS uniquement) : Oui Non

Inscrivez l'intitulé complet et exact du diplôme préparé.

La liste complète des mentions, spécialités et parcours est consultable sur notre site via : [Formation > Offre de formation](#)

13 – INSCRIPTION À UN SECOND DIPLÔME À SORBONNE UNIVERSITÉ

- DU niveau 1 2 3 4 Parcours :
- Licence 1^e 2^e 3^e année Parcours :
- Master 1^e 2^e année Mention : Parcours :
- Module (Capes, Agrégation) Discipline :
- Doctorat : Spécialité :

Suivez-vous une formation à distance (Licence de musicologie ou BCMS uniquement) : Oui Non

En cas d'inscription à 2 diplômes à Sorbonne Université, l'inscription principale est prise obligatoirement dans le diplôme le plus élevé.

TOUT DOSSIER INCOMPLET, ILLISIBLE OU NON SIGNÉ NE SERA PAS TRAITÉ.
POUR QUE VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE PUISSE ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME COMPLET,
VOUS DEVEZ LUI ADJOINDRE L'ENSEMBLE DES PIÈCES DEMANDÉES EN **PAGE 8** DE CE DOSSIER.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR
CETTE DÉCLARATION EST À REMPLIR OBLIGATOIREMENT POUR QUE VOTRE DOSSIER SOIT RECEVABLE.

Je soussigné-e certifie sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus.
Fait à Signature du stagiaire
Le

N.B. : La loi n° 78-17 du 06/01/1978 vous donne un droit d'accès et de rectification pour les données enregistrées vous concernant.

PROCURATION

Je soussigné-e autorise Madame ou Monsieur
à procéder à mon inscription administrative pour l'année 2024-2025 à Sorbonne Université et à retirer ma carte de stagiaire de la formation
professionnelle continue.
Fait à Signature du stagiaire
Le

Bon pour pouvoir
Fournir l'original de la pièce d'identité du candidat et du mandataire.

Attention : Sorbonne Université ne procède à aucun remboursement des frais de scolarité.

RÉCAPITULATIF DES PIÈCES À FOURNIR

TOUT DOSSIER INCOMPLET, ILLISIBLE OU NON SIGNÉ NE SERA PAS TRAITÉ.

POUR UNE PREMIÈRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Pièces à joindre impérativement :

- Le dossier d'inscription complété et signé
- La fiche de paiement formation
- 1 photocopie de l'attestation de sécurité sociale mentionnant votre nom, prénom et **en cours de validité**
- 1 photo d'identité, tête nue, mentionnant vos nom et prénom au dos
- 1 photocopie de **votre notification d'admission** de Sorbonne Université (courriel eCandidat, courriel MonMaster, décision finale de la commission VAPP, courrier d'admission en thèse)
- Votre dernier avis d'imposition (excepté pour les DU, les modules de préparation au concours, les doctorats, la licence musicologie EAD, la licence BCMS EAD)

Attention : le règlement de votre formation se fera uniquement sur place lors de votre inscription administrative, par chèque ou carte bleue.

Veillez-vous reporter à la note sur les tarifs en page 10.

Important : les personnes s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle continue ne doivent pas s'acquitter de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus)

Pièces complémentaires :

- Vous vous inscrivez en master (sauf M1 de Philosophie, M1 et M2 de LEA et LFA), vous devez impérativement fournir le formulaire d'encadrement master complété et signé par votre Directeur de recherche - à télécharger sur notre site, rubrique « Formation professionnelle continue ».
- Vous avez déjà été inscrit·e dans une université française que vous ayez obtenu ou non le diplôme : le formulaire transfert arrivée de Sorbonne Université visé par votre université d'origine - à télécharger sur notre site, rubrique « Formation professionnelle continue ».
- Vous êtes salarié·e : la photocopie de votre contrat de travail et du dernier bulletin de salaire
- Vous êtes travailleur indépendant, auto-entrepreneur ou profession libérale : la photocopie de votre déclaration d'activité ou tout autre document justifiant de votre statut
- Vous suivez votre formation en alternance : la photocopie de votre contrat de professionnalisation signé par l'employeur
- Vous êtes titulaire de la Fonction Publique : la photocopie du bulletin de salaire du mois précédent votre inscription administrative
- Vous êtes titulaire de la Fonction Publique et en congé de formation professionnelle indemnisé, la photocopie de l'arrêt
- Vous êtes demandeur·euse d'emploi : la photocopie de votre attestation d'inscription à Pôle Emploi
- Vous êtes bénéficiaire du RSA : un justificatif de moins de 3 mois
- Vous êtes réfugié·e : la photocopie de la carte de l'OFPPA en cours de validité

POUR UNE RÉINSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Pièces à joindre impérativement :

- Le dossier d'inscription complété et signé
- La fiche récapitulative de paiement formation
- 1 photocopie de votre dernière carte étudiante
- 1 photocopie de l'attestation de sécurité sociale mentionnant votre nom, prénom et **en cours de validité**
- 1 photo d'identité, tête nue, mentionnant vos nom et prénom au dos
- Votre dernier avis d'imposition (excepté pour les DU, les modules de préparation au concours, les doctorats, la licence BCMS EAD et la licence musicologie EAD)

Attention : le règlement de votre formation se fera uniquement sur place lors de votre inscription administrative, par chèque ou carte bleue.

Veillez-vous reporter à la note sur les tarifs en page 10

Important : les personnes s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle continue ne doivent pas s'acquitter de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus)

Pièces complémentaires :

- Vous vous inscrivez en master (sauf M1 de Philosophie, M1 et M2 de LEA et LFA), vous devez impérativement fournir le formulaire d'encadrement master complété et signé par votre Directeur de recherche - à télécharger sur notre site, rubrique « Formation professionnelle continue ».
- Pour les M1, vous devez impérativement fournir votre attestation d'admission MonMaster.
- Vous êtes salarié·e : la photocopie de votre contrat de travail et du dernier bulletin de salaire
- Vous êtes travailleur indépendant, auto-entrepreneur ou profession libérale : la photocopie de votre déclaration d'activité ou tout autre document justifiant de votre statut
- Vous suivez votre formation en alternance : la photocopie de votre contrat de professionnalisation signé par l'employeur
- Vous êtes titulaire de la Fonction Publique : la photocopie du bulletin de salaire du mois précédent votre inscription administrative
- Vous êtes titulaire de la Fonction Publique et en congé de formation professionnelle indemnisé, la photocopie de l'arrêt
- Vous êtes demandeur·euse d'emploi : la photocopie de votre attestation d'inscription à Pôle Emploi
- Vous êtes bénéficiaire du RSA : un justificatif de moins de 3 mois
- Vous êtes réfugié·e : la photocopie de la carte de l'OFPPA en cours de validité

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. Droits d'inscriptions et frais de formation

Les conditions générales de vente sont disponibles sur notre site via : [Formation > Formation Tout au Long de la Vie > Formation Professionnelle Continue > Diplômes nationaux de licence et master en reprise d'études > A télécharger](#)

Consultez la note sur les tarifs appliqués en formation professionnelle continue, document intitulé « Reprendre ses études à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université », en page 11 de ce dossier.

La carte de stagiaire de la formation professionnelle continue ne vous sera délivrée qu'après paiement de vos frais de formation.

Vous pouvez régler vos frais de formation en 3 fois maximum :

- Par carte bancaire
 - Par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de « l'Agent comptable de l'Université Sorbonne Université ».
- Attention : Aucun paiement en espèce ne sera accepté**

En cas de non règlement des frais universitaires dans les délais impartis, votre inscription sera annulée.

2. Demandes d'annulation

En dehors du délai légal de rétraction, seules les demandes d'annulation pour cas de force majeure dûment reconnues seront prises en compte (voir les conditions générales de vente).

La demande s'effectuera obligatoirement par lettre recommandée avec accusé de réception portant résiliation avec mention des motifs, accompagnée de pièces justificatives, de vos certificats de scolarité, attestation de paiement, carte étudiante de Sorbonne Université, contrat de formation à : Faculté des Lettres - Sorbonne Université - Service formation professionnelle continue – 1 rue Victor-Cousin 75230 Paris Cedex 05. Le cachet de la Poste fait foi.

3. Localisation des UFR (Unités de Formation et de Recherche)

Vous trouverez le détail des implantations de chaque UFR sur le site via : [Faculté > Unités de formation et de recherche \(UFR\)](#)

4. Inscriptions pédagogiques

Elles sont obligatoires. Retirez auprès des UFR, les brochures décrivant les enseignements de votre cursus ou consultez-les sur le site. Inscrivez-vous aux codes des enseignements selon le calendrier propre à chaque UFR communiqué courant septembre par affichage et sur le site internet. Vérifiez que les enseignements choisis sont bien autorisés dans la composition de votre diplôme.

Informez-vous régulièrement des dates limites des opérations administratives sur le site internet.

5. Sports en Sorbonne

Les activités physiques et sportives sont organisées au sein de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université par le service Universitaire des Activités Physiques et Sportives, plus de 60 activités physique : Aïkido, Athlétisme, Aviron, Badminton, Basket-Ball, Boxe Anglaise, etc.

Consultez sur le site via : [Vie de campus > Sport](#)

Installations sportives principales :

- CENTRE UNIVERSITAIRE DE CLIGNANCOURT ET INSTALLATIONS SPORTIVES, PARIS 18^{ème}
- C.S.U. JEAN SARRAILH – RER B PORT ROYAL, PARIS 5^{ème}
- CAMPUS DE JUSSIEU, PARIS 5^{ème}
- CITE UNIVERSITAIRE (C.I.U.P.) – RER B CITE UNIVERSITAIRE

Comment s'inscrire :

En ligne, lors de la saisie de vos inscriptions pédagogiques en suivant le lien qui vous sera proposé pour l'option sport.

Pour plus d'informations, contactez le secrétariat du Service des sports à l'adresse suivante : lettres-sports@sorbonne-universite.fr.

Documents à fournir :

Un Certificat Médical d'aptitude à la pratique physique et sportive postérieur au 1^{er} septembre 2020 vous sera demandé, valable 3 ans.

Si inscription à l'AS : Un Certificat Médical d'aptitude à la pratique physique et sportive y compris en compétition datant de moins de 6 mois, 1 photo et 1 euro de cotisation.

Toutes les informations sont sur le site de l'université et dans l'ENT via : [Culture et sport > Sport](#)

REPRENDRE SES ÉTUDES À LA FACULTÉ DES LETTRES DE SORBONNE UNIVERSITÉ TARIFS 2024-2025

Le Code de l'Éducation fixe le cadre légal des activités de formation professionnelle continue dans les établissements publics d'enseignement supérieur : le principe posé est celui de la tarification et la politique générale de tarification est fixée annuellement par le Conseil d'Administration sur proposition du Président de l'université.

Les adultes en reprise d'études doivent s'acquitter de droits qui correspondent à l'ensemble des coûts exposés par l'université pour les accueillir. Une tarification spécifique est mise en place : droits d'inscription (DI, fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Recherche) + coûts pédagogiques (fixés par le CA de l'Université).

Les frais d'inscription du stagiaire sont fixés sur la base du revenu fiscal de référence du foyer
(fournir impérativement la copie de votre dernier avis d'imposition).

TARIFS APPLICABLES POUR L'ANNÉE 2024-2025 DANS LE CADRE D'UN FINANCEMENT INDIVIDUEL *

| DIPLÔMES | REVENU D'IMPOSITION <15 000€ | REVENU D'IMPOSITION <20 000€ | REVENU D'IMPOSITION <25 000€ | REVENU D'IMPOSITION <35 000€ | REVENU D'IMPOSITION <45 000€ | REVENU D'IMPOSITION <55 000€ | REVENU D'IMPOSITION <65 000€ | REVENU D'IMPOSITION <70 000€ | REVENU D'IMPOSITION >70 000€ |
|---|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| L1 et L2 | 140€ + 175€ | 280€ + 175€ | 350€ + 175€ | 490€ + 175€ | 630€ + 175€ | 770€ + 175€ | 910€ + 175€ | 980 €+ 175€ | 1 400€ + 175€ |
| L3 | 180€ + 175€ | 360€ + 175€ | 450€ + 175€ | 630€ + 175€ | 810 € + 175€ | 990€ + 175€ | 1 170€ + 175€ | 1 260€ + 175€ | 1 800€ + 175€ |
| M1 | 230€ + 250€ | 460€ + 250€ | 575€ + 250€ | 805€ + 250€ | 1 035€ + 250€ | 1 265 € + 250€ | 1495 € + 250€ | 1 610€ + 250€ | 2 300€ + 250€ |
| M2 | 280€ + 250€ | 560€ + 250€ | 700€ + 250€ | 980€ + 250€ | 1 260€ + 250€ | 1540€ + 250€ | 1 820€ + 250€ | 1 960€ + 250€ | 2 800€ + 250€ |
| M2 professionnel | 400€ + 250€ | 800€ + 250€ | 1 000€ + 250€ | 1 400€ + 250€ | 1 800€ + 250€ | 2 200€ + 250€ | 2 600€ + 250€ | 2 800€ + 250€ | 4 000€ + 250€ |
| D.U. | 270€ + 175€ | | | | | | | | |
| D.U. référent laïcité | 3 750€ + 250€ | | | | | | | | |
| Licence BCMS – parcours à distance | 320€ + 175€ | | | | | | | | |
| Licence Musicologie – parcours à distance | 580€ + 175€ | | | | | | | | |
| Doctorat | 300€ + 391€ | | | | | | | | |
| Préparation au concours (module) | 370€ + 250€ | | | | | | | | |

*tarifs votés en Conseil d'administration le 28 mai 2024.

Cas particuliers sur présentation d'un justificatif datant de moins de 3 mois :

- **Les bénéficiaires du RSA** ne règlent que les DI ;
- **Demandeurs d'emploi** : Selon le tableau par tranche d'imposition et dans la limite de 1 500 € ;
- **Double cursus** : DI + coûts pédagogiques du diplôme le plus élevé + 50% des coûts pédagogiques du 2nd diplôme ;
- **Situation de handicap** (sur présentation d'un justificatif de l'année en cours) : Seuls les DI seront appliqués.
- **Personnel Sorbonne Université** : 50 % sur l'ensemble des reprises d'études diplômantes + DI

OÙ ?

L'inscription administrative (IA) et le règlement des frais d'inscription (DI) ont lieu auprès du service formation professionnelle continue de la direction formation tout au long de la vie de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, à l'adresse suivante : 1 rue Victor-Cousin, 75005 Paris

Après règlement de la formation, le service formation professionnelle continue de la direction formation tout au long de la vie de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université vous remettra votre carte de stagiaire de la formation professionnelle continue.

Les inscriptions pédagogiques (IP) ont lieu en ligne ; pour des informations concernant le calendrier, l'organisation de la rentrée, les dates des réunions d'information et les dates des inscriptions pédagogiques entre autres, nous vous invitons à consulter régulièrement le site lettres.sorbonne-universite.fr